

Sommaire

- p2 Hommage à Didier Blanleuil /
Comité des fêtes**
- p3 Fin du réseau cuivre**
- p4 Football**
- p5-6 Fête du village**
- p7 Vie associative**
- p8 Solidarité : une famille face à la
mérule**
- p9 Prévention et sécurité**
- p10 Un jeune de Saint-Jean-de-Verges
à l'honneur**
- p11 État civil**
- p12 Infos pratiques**



Edito

C'est avec un grand plaisir que nous pouvons annoncer le retour de la fête à St Jean de Verges.

Une équipe, composée de conseillers et de bénévoles, s'est positionnée, faute de propositions extérieures. Dans un délai qui semblait peu réalisable, ils ont accompli un travail de titan pour que les 26, 27 et 28 juin combent petits et grands.

N'hésitez pas à prendre connaissance de leur programme et de vous inscrire pour les repas.

Nous sommes toujours à l'écoute de vos besoins en matière d'entretien des espaces verts de notre commune.

Nos techniciens œuvrent au mieux de leurs possibilités et nous avons fait appel à des entreprises extérieures pour une régularité de passages. Le temps fera les choses, un peu de patience et tout rentrera dans l'ordre prochainement.

Juin est aussi une période où il est bon de rappeler les règles de bien vivre ensemble.

Pensez à prendre soin les uns des autres et à surveiller nos aînés pendant les périodes de fortes chaleurs.

N'hésitez pas à nous signaler toutes personnes fragiles ou isolées, le CCAS leur rendra visite pour faire le point avec elles.

Bonnes vacances à tous et pensez à honorer le nouveau comité des fêtes par votre présence en ce dernier week-end de Juin.

Brigitte Fontaine

Didier Blanleuil, plus qu'un adjoint, un ami

Si vous l'avez croisé au cours d'une réunion, d'un rendez-vous, vous n'avez pas pu l'oublier.

Cheveux longs et blancs, couverts d'un chapeau lors de ses sorties.

Un humour parfois déroutant...

C'est bien lui.

Didier Blanleuil a été notre adjoint du 29 juin 2024 au 15 Janvier 2026.

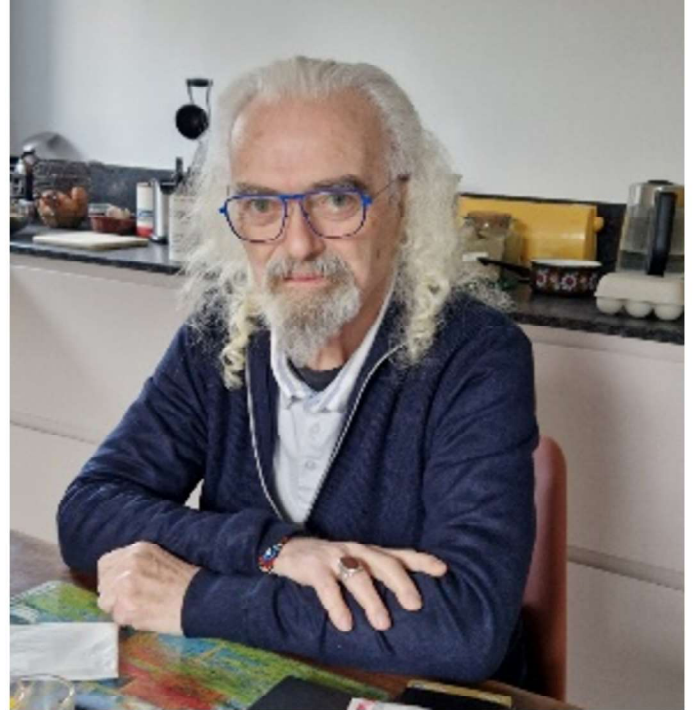
Il nous a quitté bien trop tôt et laisse un grand vide dans nos mémoires et au bureau.

Il devait continuer à œuvrer dans notre équipe municipale et c'est sans lui que nous devons relever ce défi d'un nouveau mandat.

Plus qu'un adjoint, c'est un ami que nous avons perdu.

Il a tiré sa révérence et nous le saluons encore pour tout ce qu'il nous a apporté.

L'équipe Municipale et le Personnel.



Un nouveau comité des fêtes pour relancer la fête du village

Une jeune équipe motivée, entourée de nombreux bénévoles, a accepté de reprendre le flambeau afin de relancer, au pied levé, la fête du village.

Lors de la dernière réunion de préparation, plus de vingt bénévoles étaient présents pour organiser les festivités et procéder à l'essayage des tenues. Cette mobilisation témoigne d'un bel élan collectif et d'une réelle envie de faire vivre notre commune.



Le bureau du nouveau comité des fêtes :

- Président : Aurélien MARTY BOT
- Vice-président : Michel BANES
- Trésorier : Yannick ORTS
- Trésorière adjointe : Aurélie ORTS
- Secrétaire : Joséphine MARTY BOT
- Secrétaire adjointe : Hanan SASTRE

Le programme complet de la fête est à retrouver dans les deux pages centrales de ce numéro du Beil et Douma.



Téléphonie fixe et Internet : le réseau cuivre va s'arrêter à Saint-Jean-de-Verges

Téléphonie, Internet, fibre : ce qui va changer avec l'arrêt du réseau cuivre

Le réseau téléphonique historique en cuivre, utilisé depuis plusieurs décennies pour le téléphone fixe traditionnel et l'ADSL, va progressivement être arrêté partout en France.

À Saint-Jean-de-Verges, la souscription de nouveaux abonnements utilisant le réseau cuivre, comme l'ADSL ou une ligne téléphonique classique, n'est plus possible depuis le 31 janvier 2026. L'arrêt définitif du réseau est prévu le 31 janvier 2027.

À partir de cette date, les services encore branchés sur l'ancienne prise téléphonique murale en « T » ne fonctionneront plus : téléphone fixe classique, ADSL, VDSL, certaines alarmes, téléassistance ou équipements professionnels.

Qui est concerné ?

Sont concernés les foyers, commerces ou équipements encore raccordés au réseau cuivre, c'est-à-dire lorsque la box, le téléphone ou certains appareils utilisent encore l'ancienne prise téléphonique murale.

En revanche, si votre logement est déjà raccordé à la fibre et que votre téléphone fonctionne via votre box, vous n'avez aucune démarche particulière à faire.

Quelles solutions de remplacement ?

La solution principale est le passage à la fibre optique. Elle permet de conserver Internet, la télévision par box et le téléphone fixe. Il existe aussi des offres de téléphonie seule sur fibre, pour les personnes qui souhaitent garder uniquement un téléphone fixe sans abonnement Internet complet. Selon les situations, d'autres solutions peuvent être proposées : box 4G ou 5G fixe, accès par satellite, ou autres technologies disponibles à l'adresse du logement. Le choix de l'offre et de l'opérateur reste libre.



Saint-Jean-de-Verges : quels opérateurs pour la fibre ?

Des offres fibre sont disponibles sur la commune. La disponibilité exacte dépend de votre adresse.



À vérifier avant de souscrire :

- l'éligibilité de votre logement
- le type d'offre proposé
- les conditions de raccordement



Réseau sur la commune

Infrastructure fibre : Ariège Très Haut Débit



Tester son éligibilité :

www.arietetreshautdebit.fr



Informations données à titre indicatif — selon les données disponibles en 2026.

Que faire avant l'arrêt du réseau cuivre ?

Il est conseillé de ne pas attendre les derniers mois. Chaque foyer concerné doit vérifier son éligibilité à la fibre ou aux autres solutions disponibles, puis contacter son opérateur ou comparer les offres existantes. Les opérateurs doivent informer leurs clients des démarches à effectuer avant la fermeture.

Une attention particulière est nécessaire pour les personnes disposant d'une téléassistance, d'une alarme, d'un terminal de paiement, d'un fax ou d'un équipement professionnel utilisant encore la ligne cuivre. Dans ce cas, il faut contacter le fournisseur du service pour vérifier la compatibilité avec la fibre ou prévoir une solution adaptée.

En résumé : le téléphone fixe ne disparaît pas, mais son support technique change. À Saint-Jean-de-Verges, il est important d'anticiper dès maintenant pour éviter toute coupure au moment de l'arrêt définitif du cuivre.

Entente Varilhes – Saint Jean de Verges Football

Une saison riche en émotions pour notre club, avec de beaux résultats sportifs et une belle dynamique pour l'avenir.



BILAN DE LA SAISON 2025/2026

Concernant l'école de foot, nous avons eu des petits champions en U7 qui ont participé aux différents plateaux organisés par le district et aux tournois de fin de saison.

Pour les seniors, l'Entente Varilhes – Saint Jean de Verges a fait une saison exceptionnelle pour l'équipe 1 : elle a remporté le championnat Départementale 2 et arrive en demi-finale de Coupe d'Ariège. Bravo à toute l'équipe et à son staff.

Pour l'équipe 2, une super saison en assurant la montée en Départementale 3 et une demi-finale perdue en challenge. Bravo à eux et à tout son staff.

Une équipe féminine senior a participé au championnat foot loisir.

Nous tenons à remercier tous nos licenciés pour avoir porté les valeurs de l'Entente Varilhes – Saint Jean de Verges.



SAISON 2026/2027

Réorganisation de l'école de football avec la mise en place d'équipes des U6 à U11 avec de nouveaux éducateurs diplômés. Michel Banes sera le responsable de l'école de foot.

Des journées portes ouvertes se feront le samedi 13 juin à Varilhes et le samedi 20 juin à Saint Jean de Verges.

Nous rappelons que nous sommes en groupement Pays Basse Ariège avec les clubs de Rieux de Pelleport et de Saint Jean du Falga des U12 aux U18.

Les seniors 1 évolueront en Départementale 2, les seniors 2 en Départementale 3, et une équipe féminine senior participera au championnat foot loisir.



N'hésitez pas à venir encourager nos rouges et noirs !

À NE PAS MANQUER

ENTENTE VARILHES ST JEAN DE VERGES

JOURNÉES
PORTES OUVERTES
ECOLE DE FOOTBALL
SAISON 2026/2027

U6/U7
NÉS 2021-2020

U8/U9
NÉS 2019-2018

U10/U11
NÉS 2017-2016

13 JUIN 2026

14H00 – 17H00 STADE HENRI LAPORTE
AVENUE DU 08 MAI 1945, 09120 VARILHES

20 JUIN 2026

14H00 – 17H00 STADE ST JEAN DE VERGES
16 LOT. LES COQUELICOTS, 09000 SAINT-JEAN-DE-VERGES

- RENCONTRE AVEC LES ÉDUCATEURS
- ACTIVITÉS ENFANTS - DÉCOUVERTE
- ÉCHANGE PARENTS / STAFF
- AMBIANCE CONVIVIALE ASSURÉE !

GOÛTER OFFERT SUR PLACE

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ ERIC MELIX :
06 65 10 33 01

JOURNÉES PORTES OUVERTES

13 juin 2026

de 14h00 à 17h00

STADE HENRI LAPORTE
VARILHES

20 juin 2026

de 14h00 à 17h00

STADE SAINT JEAN DE VERGES
SAINT JEAN DE VERGES

PROGRAMME DES FÊTES DE SAINT-JEAN-DE-VERGES

Du 26 au 28 juin 2026

★ **Vendredi 26 juin**

★ **DÉBUT DES FESTIVITÉS**

- ★ OUVERTURE DE LA BUVETTE (à 18h00)
- ★ Soirée animée par DJ CF EVENTS
- ★ Restauration assurée par un Food truck et un rôtisseur :
 - PIZZA FROZINONE
 - LA CASA DE NANAR (poulet rôti et pommes de terres)



★ **Samedi 27 juin – de 10h à 17h**

- ★ Buvette et restauration sur place toute la journée
- ★ Rencontre avec les associations sportives : (réservé aux enfants)
 - Foot ● Basket ● Rugby
 - Club de pêche ● Équitation
 - Judo ● Frisbee
 - Jujitsu



Animations dans la journée :

- ★ Démonstration de Hip-hop avec ADRIEN
- ★ Démonstration de gymnastique avec YAKA BOUGER
- ★ Démonstration et initiation de country avec ST JEAN LOISIRS COUNTRY



★ Samedi 27 juin le soir ★

★ Soirée animée, dès le début du repas, par DJ FOREVENTS

Le comité vous propose un repas afin de partager un excellent moment de convivialité

Au MENU :

- ★ Entrée : MELON et JAMBON de PAYS
- ★ Plat : PAËLLA cuisiné par la Maison BIARD à Varilhes
- ★ Dessert : CROUSTADE AUX POMMES
- ★ Boisson : 1/4L de vin (uniquement pour les menus adultes)

Prix : 17€ pour les adultes / 10€ pour les enfants pour les moins de 12 ans

Possibilité d'achat des tickets du repas auprès de la mairie ou

Pour plus de renseignements et réservation, veuillez contacter le 06 32 63 70 44.

Amenez vos couverts



★ Dimanche 28 juin à partir de 11h

Apéritif offert par la mairie
MOUNJETADE du comité

Mounjétade + salade de fruits 12€ par personne
pensez à réserver à la mairie ou au 06 32 63 70 44

Amenez vos couverts

Concours de pétanque à 14h30
(organisé par le club de pétansue de St Jean de Verges)

Durant toutes les festivités, FEST'LY mettra à votre disposition ses châteaux gonflables

Tarif : 5€ par jour et par enfant.

(Les horaires d'ouvertures, les règles de fonctionnements et de sécurités seront précisées sur place)

Les enfants restent sous la responsabilité des parents.



Moins de décibels

Perspectives 2026 après notre dernière AG

La dernière assemblée générale de notre association a été marquée par un changement majeur : désormais, nous nous positionnerons en appui de la municipalité, qui doit agir en première ligne dans la lutte contre les nuisances sonores.

Ainsi, en 2026, nous sollicitons Madame le Maire afin qu'elle relance les démarches auprès de la préfecture pour abaisser la limitation de vitesse de 110 à 90 km/h sur la portion de la RN20 traversant notre commune.

Nous lui demandons également de déposer, auprès des services de la préfecture, une demande de DETR, Dotation d'équipement des territoires ruraux, pour le financement de l'« étude de conception pour la réalisation d'écrans antibruit », sur la base du précédent dossier DETR, annulé en raison de l'inaction de la municipalité d'alors.

Nous espérons aujourd'hui être enfin entendus et comptons sur l'investissement de nos élus dans notre combat. D'autre part, nous poursuivrons nos initiatives pour la réalisation d'un nouveau PPBE, Plan de prévention du bruit dans l'environnement, et nous redemanderons à la préfecture la justification de la déconnexion du radar-tronçon dans le sens Foix-Pamiers, notre première demande étant restée à ce jour sans réponse.

Enfin, nous avons prévu d'organiser, dès le début de l'automne, une réunion-débat sur le bruit et ses conséquences. Si vous êtes intéressé, vous pouvez d'ores et déjà vous manifester.



Le Club de l'Amitié Saint-Jean-de-Verges / Loubières

Depuis plus de 36 ans, le Club de l'Amitié, qui porte si bien son nom, accueille tous ses adhérents avec simplicité, mais aussi avec beaucoup d'empathie, de cordialité et d'amitié partagée.

Les anciens adhérents, fidèles pour certains depuis plusieurs décennies, sont devenus les piliers de ce club. Ils sont heureux d'accueillir les nouveaux membres, de tous âges, et de créer avec eux des liens amicaux et sincères.

Ces nouveaux membres viennent au club pour se distraire, mais c'est aussi pour eux une belle occasion de s'intégrer à la vie de notre village et de partager de bons moments en toute convivialité.



L'assemblée générale du 28 février 2026 a réuni une quarantaine de personnes attentives aux diverses présentations : le budget, l'élection du conseil d'administration et l'orientation des futures activités.

Bien sûr, un goûter gourmand a clôturé cette manifestation.

Le repas de printemps au restaurant La Tasca, animé par le groupe folklorique portugais de Tarascon, a été fort apprécié par les nombreux participants.

Le 15 juin, une sortie est prévue avec la visite guidée de la bastide royale de Revel et de son musée du Bois et de la Marqueterie, suivie d'un déjeuner.

Ensuite, les visites guidées du bassin de Saint-Ferréol et de l'abbaye-école de Sorèze termineront cette journée. Ainsi s'achèveront les activités de ce premier semestre 2026, sans oublier les rencontres récréatives du jeudi après-midi.

Une famille du village face à la mэрule

La Municipalité a récemment reçu Mme Pages et M. Maury, habitants de Saint-Jean-de-Verges, confrontés à une situation particulièrement difficile.

Installés dans la commune depuis l'achat de leur maison en 2020, ils font aujourd'hui face à la mэрule, parfois surnommée "le cancer des maisons". Ce champignon destructeur se développe dans les logements humides et s'attaque principalement au bois. Invisible au départ, il peut progresser derrière les cloisons ou sous les planchers avant de provoquer des dégâts considérables.

Leur situation a déjà été relayée par plusieurs médias, notamment La Dépêche et TF1, témoignant de l'ampleur des difficultés rencontrées par cette famille.

Pour tenter de faire face, Mme Pages et M. Maury ont dû engager d'importants travaux et démolir une grande partie de leur logement. Ils vivent actuellement avec leur petite fille de 4 ans et demi dans l'espace nuit, adapté tant bien que mal pour pouvoir y manger et y dormir.

Cette épreuve pèse lourdement sur leur moral et sur leurs finances. La commune suit de près l'évolution de leur dossier. Les membres du CCAS les accompagnent dans leurs démarches administratives et une solution de relogement d'urgence pourra être envisagée si la situation ne se débloque pas rapidement.



Appel à la solidarité

Toute manifestation de solidarité est la bienvenue.

Les personnes qui souhaitent soutenir cette famille peuvent flasher le QR code associé à la cagnotte mise en place pour les aider.

La commune remercie par avance toutes celles et ceux qui pourront leur apporter une aide, quelle qu'elle soit.



Fortes chaleurs : adoptons les bons réflexes

Fortes chaleurs : adoptons les bons réflexes

Avec l'arrivée de l'été, les épisodes de fortes chaleurs peuvent présenter un risque pour la santé, en particulier pour les personnes âgées, isolées, les jeunes enfants, les personnes malades ou en situation de fragilité.

La Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale invitent chacun à rester vigilant et à adopter quelques gestes simples pour mieux supporter la chaleur : boire régulièrement de l'eau, éviter les sorties aux heures les plus chaudes, maintenir son logement au frais, se rafraîchir plusieurs fois par jour et limiter les efforts physiques.

En période de canicule, la solidarité est également essentielle. Pensons à prendre des nouvelles de nos proches, de nos voisins et des personnes les plus fragiles. Un simple appel ou une visite peuvent permettre de détecter une difficulté et d'agir rapidement.

Les personnes âgées, isolées ou vulnérables peuvent se faire connaître auprès de la mairie ou du CCAS afin d'être accompagnées en cas d'épisode de fortes chaleurs.

Les principaux gestes de prévention sont rappelés ci-contre. Pour en savoir plus, vous pouvez également scanner le QR code associé.

**Canicule :
les bons réflexes**



**Boire de l'eau
régulièrement**



**Rester au frais
ou à l'ombre**



**Fermer volets
et fenêtres
le jour**



**Mouiller
son corps**



**Prendre des
nouvelles des
personnes fragiles**



En cas de malaise :

appelez le 15

Saint-Jean
de - Verges



Plus d'infos
Scannez ce
QR code

Civisme et sécurité : restons vigilants

Le respect du cadre de vie est l'affaire de tous. Certaines règles doivent être rappelées avec fermeté.

L'écobuage reste interdit. De même, le dépôt d'ordures ménagères à proximité des containers à verre ou à plastiques est répréhensible. Ces incivilités nuisent à l'environnement, dégradent l'image de notre commune et entraînent des coûts supplémentaires pour la collectivité.

Malgré les recommandations et les rappels réguliers, ces comportements persistent. La Municipalité sera donc plus vigilante et pourra, si nécessaire, recourir à la verbalisation.

La gendarmerie nous a également présenté les chiffres concernant ses interventions sur la commune pour les années 2024-2025, ainsi que pour la période de janvier à mai 2026. Sur cette dernière période, plusieurs actions ont été menées :

- Sécurité routière : 30 infractions relevées ;
- Prévention : 25 heures de présence sur la commune ;
- Délinquance : 16 atteintes aux biens, dont 4 cambriolages, 6 vols liés aux véhicules, ainsi que des faits de destruction ou de dégradation.

Même si leur présence n'est pas toujours visible, les gendarmes sont bien présents sur le terrain. Ils circulent régulièrement dans les rues et chemins de nos communes afin d'assurer prévention, surveillance et sécurité. Ensemble, continuons à œuvrer pour la tranquillité, la sécurité et le bien-être de tous.

Un jeune de Saint-Jean-de-Verges à l'honneur

Parce que la jeunesse est notre avenir, la commune souhaite mettre à l'honneur le parcours remarquable de Kylian RUIZ DIGOUDE, jeune habitant de Saint-Jean-de-Verges.

À seulement 15 ans, Kylian s'illustre déjà au plus haut niveau en jiu-jitsu brésilien. Le 17 janvier 2026, il est devenu vice-champion de France. Quelques semaines plus tard, le 19 mars, il a décroché une très belle 3e place au championnat d'Europe, organisé à Héraklion, en Crète.

Fort de ces résultats, Kylian représentera la France lors du championnat du Monde cet été. Une nouvelle étape importante pour ce jeune sportif, qui porte avec fierté les couleurs de son territoire, de l'Ariège, de l'Occitanie et de la France.

La commune adresse toutes ses félicitations à Kylian pour son parcours et lui souhaite pleine réussite pour le championnat du Monde.



Pour poursuivre son parcours sportif et participer au championnat du Monde, Kylian et sa famille recherchent des soutiens financiers, des sponsors, des mécènes ou toute autre forme d'aide permettant d'accompagner cette aventure internationale.

Les citoyens, artisans, commerçants, entreprises ou associations qui souhaitent soutenir Kylian peuvent se faire connaître auprès de la mairie. Les propositions seront ensuite transmises à sa famille.

État civil



Naissances

- **Eden LAURENT**
né le 25 décembre 2025

- **Billy SOULA**
né le 7 février 2026

- **Naélya LAGRENE**
née le 11 février 2026

- **Ana BRIBAT**
née le 26 avril 2026

- **Samuel GALY VERGÉ**
né le 8 mai 2026

- **Zineb BELLAKHDAR**
née le 9 mai 2026

- **Salomé PATTYN**
née le 17 mai 2026



Décès

- **Didier BLANLEUIL**
décédé le 15 janvier 2026

- **Christophe PICARD**
décédé le 15 janvier 2026
à Gaillac-Toulza (31)

- **Eugénie SALLES veuve OLIVE**
décédée le 10 février 2026

- **Anne-Marie LABYE**
décédée le 3 avril 2026
à Carla-Bayle (09)

- **Marie MARTINEZ MARTINEZ
veuve EGEA MARTINEZ**
décédée le 11 avril 2026

- **Thierry JOLY**
décédé le 15 avril 2026



Infos pratiques

Horaires d'ouverture de l'accueil de la mairie

Lundi : 9 h 00 – 12 h 30 / 14 h 00 – 17 h 30

Mardi : 9 h 00 – 12 h 30 / 14 h 00 – 17 h 30

Mercredi : 9 h 00 – 12 h 30 / FERMÉE

Jeudi : 9 h 00 – 12 h 30 / 14 h 00 – 17 h 30

Vendredi : 9 h 00 – 12 h 30 / 14 h 00 – 16 h 00

Permanence des élus

Une permanence des élus a lieu tous les mardis de 17 h 00 à 18 h 30 où le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Nous sommes à l'écoute de toutes les problématiques que vous pouvez rencontrer dans votre quotidien, n'hésitez pas à venir à notre rencontre.

Tarifs location salle polyvalente « Maison du Temps Libre »

Pour information, voici les nouveaux tarifs de location de la Maison du Temps Libre, en vigueur depuis le 1er novembre 2024 :

Pour les habitants de la commune :

- 100 € la journée
- 200 € le week-end

Pour les non-résidents :

- 150 € la journée
- 350 € le week-end

Pour les professionnels organisant des événements payants les anciens tarifs sont maintenus :

- 300 € la journée
- 600 € le week-end

Pour toute location (privée, associative ou professionnelle) :

Montant de la caution ménage : 75 €.

Montant de la caution salle et matériel : 1 000 €

Montant de la caution clé : 300 €

N'oubliez pas que le site internet de la mairie www.saintjeandeverges.fr est mis à jour régulièrement et vous informe des démarches, des animations et des actualités du village.

Pour nous contacter :

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-VERGES
3 bis, avenue des écoliers
09000 Saint-Jean-de-Verges

Service naissances : naissances@sjdv.fr
Service décès : etat.civil@sjdv.fr
Service affaires générales : mairie@sjdv.fr

Téléphone : 05 61 05 35 60